

SURPOPULATION CARCERALE

QUEL SEUIL ?

La vie à défendre

Syndicat
CFTC
du
Ministère
de la
Justice

Libre
indépendant
et
constructif

<http://www.cftc-slj.fr>

secretariat@cftc-slj.fr

06.61.18.34.80
06.99.34.31.77



SURPOPULATION CARCÉRALE : LES AGENTS SONT À BOUT

224 % de taux d'occupation 1379 détenues 224 matelas au sol pour 590 places prévues. (le 30 mars 2026)

Les chiffres sont là, nous devons réagir.

Impacts sur tous les agents :

- Gestion de la détention
- Régie des Comptes nominatifs
- Cantines
- Alimentations
- Gestion des équipements
- Greffe
- Dossiers CPIP
- PJJ
- Direction

Des conditions de travail dégradées pour tous les corps.

S'opposer toujours proposer

Renforcement des effectifs

Simplification des procédures

Outils numériques adaptés

Répartition des détenues

Alternatives à l'incarcération

Nous devons nous appuyer sur les dispositions mises en place pendant la période Covid, pour désencombrer les établissements en surpopulation carcérale.

CFTC-SLJ alerte sur le ratio personnes détenues agents en postes, la mise en danger des agents n'est pas négociable. N'attendons pas l'irréparable.

LA CFTC-SLJ exige qu'un SEUIL soit fixé à défaut de STOP ECROU.

Bureau Local **CFTC-SLJ**

CONTACT : synd-cftc-slj.cp-villepinte@justice.fr

Villepinte le 12 Avril 2026